

Vous avez accueilli un(e) nouveau-né(e)s en 2019 ou 2020 ?



Pour les autorités municipales, c'est l'occasion de célébrer et de féliciter les parents qui ont accueilli un nouveau-né au cours de l'année 2019 et 2020.

AVIS AUX FAMILLES AYANT CÉLÉBRÉ LA VENUE D'UN NOUVEL ENFANT EN 2019 ET 2020



Les familles qui ont accueilli un nouvel enfant entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2020 **doivent absolument s'inscrire au concours avant le 1er août 2021 pour avoir la chance de gagner des prix.** Pour s'inscrire, **une copie du certificat de naissance** de votre enfant ainsi qu'une **preuve de résidence** sont exigées. L'adoption est également valide. Vous pouvez envoyer le coupon ci-dessous avec les documents demandés à l'hôtel de ville au 200, rue St-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0 ou simplement venir nous rencontrer afin de vous inscrire. Pour plus d'information, composez le 819 560-8600.



Coupon à compléter et retourner avec :

Copie du certificat de naissance ainsi qu'une copie de preuve de résidence :

Apporter ou poster à l'hôtel de ville : 200, rue St-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0

Nom et prénom de l'enfant :		
Date de naissance :		
Année de naissance :	2019 <input type="checkbox"/>	2020 <input type="checkbox"/>
Nom et prénom des parents :		
Adresse :		
Téléphone :		
Courriel :		